



## Demande admission en non-valeurs Taxe Urbanisme

DEL12\_2023\_06\_09

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Le neuf juin deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents :** GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, , DUPUY Typhenn EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUIARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

**Etaient absents excusés :** FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, EVANO Thomas.

**Pouvoirs :** FEBRAS José donne pouvoir à LE GAL Patrick  
EVANO Thomas donne pouvoir à LE ROUX Anne

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Par courrier explicatif du 13 mars 2023, la Trésorerie de Vannes nous a fait parvenir une demande d'admission en non-valeur concernant une créance de taxes d'urbanisme.

La demande porte sur un montant de 1 187.00 €.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances – Personnel Communal – Vie Economique – Tourisme et Agriculture du 31 mai 2023,

- **DECIDE** l'admission en non-valeur de la taxe d'urbanisme pour un montant de **1 187.00** euros.

ADOPTÉ: à 27 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 12 juin 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL